

Questions orales

des Cris et des Inuit. De plus, nous verrons à ce que les fonds nécessaires soient versés aux Inuit et aux Cris.

* * *

LES NOMINATIONS PAR DÉCRET EN CONSEIL

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Jeudi dernier, le gouvernement a nommé à la tête du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité M. John Bassett, un homme dont le premier ministre aurait bien dû comprendre que la nomination serait très controversée, comme cela a été le cas.

La nomination a été faite sans l'avis du chef du Nouveau Parti démocratique, comme cela est clairement exigé, en violation directe de la Loi sur le SCRS. Le premier ministre suppléant assurera-t-il à la Chambre qu'on annulera cette nomination et qu'on mettra en oeuvre un processus de consultation convenable de manière à protéger la crédibilité de ce comité très important et très délicat?

L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, je crois que vous êtes encore en train d'examiner cette question qui a été soulevée dans le cadre d'une question de privilège. Par respect pour votre responsabilité, je crois qu'il serait malséant de ma part de parler de cette question devant la Chambre des communes. J'ai besoin de vos conseils à ce sujet. Je crois malséant de ma part de répondre à cette question.

M. le Président: Je donne la parole au député de Victoria pour poser une autre question.

M. Brewin: Monsieur le Président, nous venons d'entendre un ministre qui se cache derrière la GRC et qui tente maintenant de se cacher derrière le Président.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Si le député veut discuter davantage de la question, il pourrait peut-être le faire en invoquant le Règlement après la période des questions. La parole est au député d'Algoma.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur. Il y a deux semaines, nous avons été témoins sur la Colline parlementaire de la plus grande manifestation

d'agriculteurs ontariens et québécois, venus protester contre les politiques du gouvernement.

Ces agriculteurs sont venus sur la Colline parce qu'ils craignaient que le gouvernement ne les abandonne pendant les négociations du GATT prévues pour cette semaine à Genève. En fait, le gouvernement les a abandonnés hier quand il s'est incliné devant la décision du groupe d'experts du GATT en ce qui concerne la crème glacée et le yogourt.

Le ministre veut-il reconnaître que ce précédent pourrait s'appliquer à tous les produits laitiers transformés et mettre en péril 60 p. 100 de cette industrie, c'est-à-dire 20 000 agriculteurs du secteur laitier et leur régime de régulation de l'offre?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, la manifestation dont parle le député réunissait, je le sais, un groupe d'agriculteurs inquiets, mais on ne peut pas dire qu'elle en a réuni un nombre titanesque. En tout cas, nous connaissons bien les inquiétudes des agriculteurs et nous ne les avons pas abandonnés. Nous ne les avons même pas laissés en plan comme le gouvernement précédent l'avait fait.

Pour ce qui concerne le rapport du groupe d'experts du GATT concernant la crème glacée et le yogourt, nous n'avons pas empêché l'adoption de ce rapport par le GATT. Mais nous avons signalé que nous n'aimons pas l'interprétation adoptée par le groupe d'experts du GATT.

M. Wappel: Oh, vous l'avez signalé?

M. Crosbie: Vous, vous ne vous donneriez même pas la peine de le faire. Vous ne seriez pas suffisamment au courant pour savoir dans quel sens signaler.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Nous avons également annoncé que nous renouvelons les quotas pour 1990. Les quotas de 1990 s'établissent à 347 et à 332 tonnes métriques respectivement, en légère hausse par rapport à l'an dernier, et ils sont liés à la production de lait industriel. Nous avons informé le GATT que nous examinerions les conditions d'application quand nous connaissons les résultats de la ronde uruguayenne de négociations.

Qu'est-ce qui pourrait mieux protéger les agriculteurs canadiens? Cela les protège certainement mieux que les phrases creuses de la critique d'en face.

M. Foster: Monsieur le Président, je me rends compte que cette réponse ne dit rien, et qu'elle est vraiment creuse. J'ai fait bien attention de ne pas dire que le ministre était creux.